

Offrir une messe ?

Demande de célébration de messe

Offrir une messe pour des mariés, une naissance, un proche, un défunt... C'est peut-être pour vous une démarche familière... ou totalement inconnue !

Voici quelques explications.

Toute messe est une action de grâce pour le sacrifice de Jésus qui réconcilie les hommes avec son Père. Une messe est donc toujours célébrée « pour tous ». Cependant, l'Église permet aux fidèles de s'associer plus étroitement à ce sacrifice en confiant au prêtre une intention particulière lors d'une célébration eucharistique.



Comment faire dire une messe pour une intention particulière ?

Ce geste, si habituel dans la tradition de l'Église, a été un peu oublié. Pour faciliter votre démarche, il vous suffit de remplir le formulaire au verso et de le donner à la paroisse.

L'offrande

Le montant de l'offrande est proposé par l'Assemblée des Évêques. Vous pouvez donner plus ou donner moins. Mais en aucun cas la grâce reçue ne dépendra de la somme ! Le montant proposé par les évêques nous permet de rester raisonnables !

* Pour une messe, l'offrande s'élève actuellement à 17 €. Pour une neuvaine (célébration de 9 messes consécutives, 9 jours), il est proposé une offrande de 160 €. Pour un trentain dit grégorien (célébration de 30 messes consécutives, 30 jours) l'offrande proposée est de 560 €.

La messe n'a pas de prix. Mais dès les origines, les fidèles ont voulu participer à l'Eucharistie par des offrandes en nature ou en espèces, destinées à assurer les frais du culte, la subsistance des prêtres, la vie de l'Église. C'est l'origine de la pratique des "honoraires de messe", qui s'enracine dans l'Ancien Testament. Le prêtre doit toujours pouvoir "vivre de l'autel". Le code de droit canonique légitime cette pratique et la régleme (C.946 et suivants). La vie matérielle de l'Église repose en partie sur cette contribution volontaire des fidèles.

Votre nom Prénom
 Adresse
 Tél. Courriel

Je souhaite faire célébrer une ou plusieurs messes pour :

.....

Nombre de messe(s) à célébrer : x 17€* = €

chèque à l'ordre de « **Paroisse Saint-Marc** » en espèces

Cocher les cases

Lieu : Indifférent Argonay Cuvat
 Nâves Pringy Villaz

Jour :

Indifférent En semaine Le samedi ou dimanche

A une date précise, le

Merci de remettre votre demande si possible 15 jours avant la date de 1^{ère} célébration à :

ARGONAY : André Pellarin
PRINGY : Simone Perrillat
VILLAZ : André Savoy

CUVAT : Catherine Folgoas
NÂVES : Marylène Panisset
Maison paroissiale de Pringy (prêtres, diacre...)

Fait à : **Le :**

Cadre réservé à la Paroisse

Trans. à..... le.....

Rglt trans. à..... le.....

* voir au recto

